

Denis Daulé (¹). C'était un prêtre que la Révolution Française avait chassé de son pays. Dans sa vieillesse, le bon *Père Daulé*, — c'est ainsi que toute la population de Québec, d'accord en cela avec le clergé, appelait le vénérable octogénaire — le bon Père Daulé se complaisait à raconter une étrange et singulière aventure survenue le jour même de son arrivée en Angleterre.

Il pouvait être cinq heures du soir, à la nuit tombante, en octobre. Le triste émigré suivait, au hasard de la route, un chemin parallèle au rivage d'où s'éloignait déjà le navire sauveur dont les blanches voiles éclairaient seules un ténébreux horizon. Il s'en allait, absolument perdu sur cette terre étrangère, ne sachant même pas le nom de la ville ou du hameau vers lequel il marchait. Où coucherait-il aujourd'hui? Mangerait-il demain?

Tout à coup, un galop furieux se fait entendre derrière lui. Le pauvre vagabond, qui se tenait au milieu de la chaussée, se range au plus vite. Le cheval, en apparence indomptable, semblait emporter son cavalier à l'abîme. Comme il passait devant lui, l'animal affolé fit un écart terrible. Mais son maître, par un prodigieux coup de bride, l'arrêta net. Daulé, se croyant mort, était tombé à genoux,

(1) Jean-Denis Daulé naquit à Paris, rue Saint-Eustache, en novembre 1765. Son père, Jean Daulé, venait de la Picardie où il était cultivateur. A l'époque de la naissance de leur enfant, Jean Daulé et sa femme, — Ony, servaient comme domestiques dans une grande maison, dont le maître, quelques années plus tard, leur accorda une pension qui leur permit de vivre honorablement. Jean-Denis Daulé entra au Séminaire des Pauvres que l'on appelait ainsi pour le distinguer d'un autre où la noblesse seule recevait l'instruction. Il fit un brillant cours d'études et, au sortir du collège, il embrassa l'état ecclésiastique. Jean-Denis Daulé fut ordonné prêtre à l'âge de 25 ans, le 20 mars 1790. Un moment, il se crut appelé à la vie ascétique et entra au monastère des Trappistes des Sept-Fontaines, mais pour en sortir presque aussitôt et retourner au Séminaire des Pauvres où il vécut jusqu'à son départ de France. En 1792, la Convention forçant le clergé à reconnaître la constitution civile, Daulé, qui refusait d'être asservi, quitta secrètement Paris, et se rendit à Rouen, chez son beau-frère. Filé par la police révolutionnaire, il s'enfuit à Calais d'où il traversa en Angleterre.